

Département du Pas de Calais
Canton de Desvres

MAIRIE DE LONGFOSSE
62 240



Tél : 03.21.91.66.98

Fax: 03.21.87.26.98

COMMUNE DE LONGFOSSE- M49
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 28 septembre 2016 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Jean-Claude PRUVOST, Maire, en suite de convocation en date du 14 septembre 2016 dont un exemplaire a été affiché. Etaient présents tous les conseillers : Anita Thomas, Laurent Pinat, Geoffrey Seris, Sabrina Fertin, Véronique Sagot, Jean-Marc Dufour, Anita Boudin, Thierry Cléton, **à l'exception de** Nathalie Blanchet, Olivier Pérart, Sébastien Lacroix, Caroline Menuge et Christophe Crouin excusés, Sylvie Chochoy excusée donnant pouvoir à Mme Anita Thomas.

Sabrina Fertin est élue secrétaire

1-3-5-6-8-9-10) - Le conseil municipal donne son accord pour :

* L'approbation du procès-verbal de la précédente réunion : le vote des budgets sera remis dans les échos de Longfosse, à la demande d'un conseiller.

rappel des taux communaux : Taxe d'Habitation : soit 17.15% Foncier bâti : 26.67 %
Foncier non-bâti : 42.06 % . Présents : 10 Vote pour : 8, Contre : 4, Abstention : 1

* La modification des statuts de la fédération départementale de l'énergie.

* Les statuts de la communauté de communes Desvres-Samer.

* L'obtention de subvention concernant le contrôle de l'assainissement collectif par l'agence de l'eau.

* La signature d'une convention de contrôle de l'assainissement collectif avec la société Réselvia de Samer.

* Le contrôle des bouches et poteaux d'incendie par le Syndicat des eaux de Quesques : 30 € HT pour le contrôle d'un poteau et 60 € pour une intervention isolée.

Ces délibérations sont approuvées à l'unanimité.

2)- l'annulation d'une délibération prise lors du conseil municipal du 8 avril 2016 concernant la **reprise de concessions** abandonnées : 9 votes pour et 1 contre.

3) - Elections du CCAS.

Suite à une démission, Mr le Maire expose qu'il faut revoter pour les membres du CCAS élus.

Pour la continuité du travail au sein du CCAS. Se présentent au suffrage :

Pour Longfossé

Bien vivre à Longfossé :

- Anita Thomas
- Laurent Pinat
- Sébastien Lacroix
- Sabrina Fertin
- Véronique Sagot

Anita Boudin

10 Votants, exprimés : 10, 5 voix pour la 1^{ère} liste et 4 voix pour la seconde et 1 abstention.

Sont élus à l'unanimité à la proportionnelle :

Anita Thomas
Laurent Pinat
Sébastien Lacroix
Anita Boudin

4) - **Tarif des repas scolaires :** le conseil décide de ne pas changer les tarifs : 3 € 50 pour les enfants et 4 € 20 au 1^{er} octobre 2016.

Tarif de la **garderie** : inchangé.

7) - **Avenant N°1 – avec Véolia :**

Suite à la loi sur les évolutions réglementaires, liés aux Lois Warsmann, Brottes et Hamon sur la protection des usagers, un courrier de Véolia proposant un avenant au contrat d'affermage concernant la mise en place d'un forfait par abonné, pour compenser la perte de recette. Après débat, le conseil décide une étude plus approfondie de cette convention.

11)- **Présentation du rapport d'activités, gestion des déchets CCDS.** Monsieur le Maire présente le rapport.

12) - **Commission des travaux :** La commission propose une étude pour l'agrandissement du cimetière par un cabinet. De la sécurisation de l'école suite au plan d'urgence. , Il a été proposé une surveillance par vidéo ou une ronde ponctuelle par un agent communal. La réfection partielle de la rue de Wierre, prise en charge à 50% par le Conseil Départemental, suite aux inondations, les travaux devant être effectués avant le 31/12/2016.

D'une étude de travaux de réfection de voirie de la rue Jean-Jacques, entre l'église et le Gros Lièvre, et aussi la route de Tourlincthun. Le marquage au sol est en cours.

A été soulevé le **problème d'internet** dans le village et surtout la rue des Broussailles. Mr le Maire se renseignera sur le programme de pose de la fibre optique sur la commune auprès du Président de la CCDS.

13) - **Compte-rendu de l'école :** 140 enfants fréquentent l'école, en moyenne : 42 enfants aux naps, 55 enfants à la cantine et peu d'enfants dans le car scolaire.

14) - **Commission des fêtes :** Cette année la fête au village a accueilli moins d'exposants mais des promeneurs. Les foulées auront lieu le 22 janvier 2017. Le dossier doit être déposé en Sous-Préfecture pour accord.

15) - **Informations diverses :**

*Renonciation à l'exercice du pouvoir de police administrative spéciale par le Président de la CCDS.

* La rénovation du passage à niveau à la tête du Loup a eu lieu en août 2016.

* Le supermarché Aldi en projet d'agrandissement.

* Les travaux concernant l'aire de co-voiturage au niveau du rond-point doit commencer prochainement.

*Les travaux de l'usine de traitement des eaux potables du Molinet sont en cours environ pour 18 mois. Mr le Maire informe de la fuite au niveau du Molinet, réparée en août.

* Mutualisation pour le contrôle pour le matériel de cuisine et de sport.

Le Maire, Jean-Claude Pruvost.